



ENGINS DE CHANTIER + FORMATION ET EXAMEN QCM-IPR

CATÉGORIES A - B1 - B2 - C1 - C2 - C3 - D - F - G / NIVEAU OPÉRATEUR



PARTICIPANTS

De 1 à 6 stagiaires



PUBLIC

Toute personne amenée à évoluer et/ou travailler avec des engins de chantier et à proximité des réseaux



PRÉREQUIS

Compréhension du français



DURÉE (35h)

1 jour de formation +
examen QCM-IPR (7h)
3 jours de formation (21h)
1 jour d'examen CACES® (7h)



OBJECTIFS

Obtenir le Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®) et réussir l'examen QCM en vue de la délivrance de l'AIPR par l'employeur



VALIDATION

Certificat CACES®
Attestation de compétence IPR

OCSA FORMATION® DÉTIENT LA CERTIFICATION CACES®

■ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation le participant sera capable :

- D'appliquer la réglementation issue de la recommandation R482.
- D'appliquer les consignes de sécurité.
- D'effectuer l'entretien courant.
- De conduire un engin de chantier en sécurité selon la catégorie concernée.
- Connaître la réglementation DT-DICT

■ MÉTHODE

Cette action de formation s'appuiera sur une méthode participative, associant des exercices pratiques et des apports théoriques.

■ MOYENS

- Salle équipée de vidéoprojecteur ou TV écran plat
- Livret de formation
- Plateau technique certifié par un organisme certificateur
- Formateurs qualifiés et expérimentés
- Testeurs CACES® OCSA Formation® certifiés
- Tablette pour le passage de l'examen QCM-IPR

■ ÉVALUATION

L'examen CACES® se déroule en 2 temps :

- QCM d'évaluation théorique
- Evaluation pratique

La délivrance du CACES® est conditionnée par la réussite à l'examen théorique et à l'examen pratique.
Examen QCM-IPR.

■ DÉLAIS D'ACCÈS

Minimum 24h avant le début de la formation en fonction de nos disponibilités et des exigences relatives aux différents financements.

■ ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap sans contre-indication de la médecine du travail. Il convient de nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

■ COÛT

Tarif variable en fonction du nombre de catégorie.
Veuillez vous référer à notre grille tarifaire.





PROGRAMME

FORMATION THÉORIQUE : 7H

FORMATION PRATIQUE : 14H

EXAMEN CACES® : 7H

FORMATION +
EXAMEN QCM-IPR : 7H

■ CONNAISSANCES THÉORIQUES

- Connaissances générales
- Technologie des engins de chantier
- Les principaux types d'engins de chantier
- Règles de circulation applicables aux engins de chantier
- Risques liés à l'utilisation des engins de chantier
- Exploitation des engins de chantier
- Vérifications d'usage des engins de chantier

■ PRISE DE POSTE ET VÉRIFICATION

- Utilisation des documents suivants : notice d'instructions (règles d'utilisation, restrictions d'emploi...) et rapport de vérification périodique (validité, observations, restrictions d'usage...),
- Vérification visuelle de l'état de l'engin et de son équipement afin de déceler les anomalies et d'en informer son responsable hiérarchique,
- Contrôle de la propreté de l'espace cabine,
- Vérification du fonctionnement du siège, réglage approprié,
- Contrôle de la visibilité depuis le poste de conduite,
- Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité (freinage, éclairage, maintien au poste de conduite, avertisseur sonore, dispositifs de signalisation sonores ou lumineux...),
- Mise en route du moteur, interprétation des indications du tableau de bord dont la fonction « test » à la mise sous tension, respect du temps de chauffe (moteur, transmission et équipements),
- Vérification des niveaux et réalisation des appoints journaliers,
- Localisation de l'issue de secours et conditions de sa mise en œuvre,
- Présence d'un extincteur en cabine.

■ CONDUITE ET MANŒUVRES

- Monter et descendre en sécurité de l'engin et connaître la règle des 3 appuis,
- Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide ou en charge
- Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer,
- Dans la zone d'évolution, identifier les sources

potentielles de risques liés à la circulation et à la stabilité de l'engin, et choisir un parcours adapté, Stationner et arrêter l'engin en sécurité,

Suivant la catégorie d'engins concernée, réaliser les opérations de base suivantes :

- charger une unité de transport (camion, tombereau, remorque...)
- effectuer une opération de déblai / remblai avec mise en stock
- vider la benne en sécurité
- réaliser une tranchée
- effectuer le réglage d'une plate-forme ou d'une piste
- réaliser un forage
- approcher un talus
- lever, à l'aide d'élingues, une charge simple ou complexe
- Manutentionner, au moyen de bras de fourche, une charge longue ou volumineuse

■ FIN DE POSTE - ENTRETIEN ET MAINTENANCE

- Stationner l'engin hors d'une zone à risques, sur terrain plat,
- Positionner les équipements (lame, godet...) en sécurité,
- Mettre en œuvre le frein de parking et les sécurités adaptées (leviers au point mort...), arrêter le moteur, consigner,
- Effectuer les opérations d'entretien journalier (nettoyage des parties vitrées, des rétroviseurs, du poste de conduite...),
- Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements,
- Savoir effectuer un calage approprié aux opérations d'entretien courantes.

■ PRÉPARATION À L'EXAMEN QCM-IPR

- Les acteurs sur le chantier
- Le repérage et les affleurants
- Les normes, les plans
- DT-DICT
- La réforme
- La règle des 4A
- Les documents cerfa
- Entraînement sur les questions de l'examen

